

Termes et conditions de la Garanties Ski Sunweb – 2018 / 2019

En réservant un séjour au ski avec Sunweb, vous bénéficiez gratuitement de la Garantie Ski. S'il n'y a pas assez de neige pendant vos vacances, vous pouvez changer de station, ou annuler sans frais votre séjour !

Conditions :

- **La Garantie Ski est valable en haute saison !**
La Garantie Ski est valable pour toutes réservations sur <http://www.ski.sunweb.be> d'un séjour entre le 22 décembre 2018 et le 23 mars 2019. Par exemple, vous bénéficiez de la garantie si vos vacances commencent le 22 décembre 2018 ou se terminent le 23 mars 2019.
- **La Garantie Ski s'applique sur le Grand Domaine skiable**
Notre Garantie Ski est valable partout où le domaine skiable dépasse les 2000m d'altitude. Si vous réservez à St Sorlin d'Arves, nous regarderons l'enneigement de tout le domaine des Sybelles, pas uniquement celui de la station St Sorlin d'Arves.



RÉSIDENCE LES CHALETS DE SAINT SORLIN (ANCIENNEMENT L'ARVAN I)

France > Les Sybelles > Saint Sorlin d'Arves

- La Garantie Ski Sunweb s'applique si moins d'un tiers des remontées mécaniques du domaine skiable sont ouvertes le jour de votre arrivée.
- Si votre station est reliée à un domaine skiable dans lequel moins d'un tiers des remontées mécaniques sont ouvertes, nous trouverons une solution adaptée pour que vous puissiez skier. Par exemple, nous pourrions vous offrir l'extension de forfait remontées mécaniques vous permettant de rejoindre ce domaine. Si cela n'est pas possible, la Garantie Ski classique s'applique.
- **VEUILLEZ NOTER** : Vous devez nous signaler votre intention de bénéficier de cette garantie 4 à 5 jours avant votre départ. Une fois sur place, la garantie ne s'applique plus. Vous devez également confirmer l'une des qui vous sera faite au moins 2 jours avant votre arrivée.
- La Garantie Ski ne s'applique pas aux groupes de plus de 15 personnes.
- La Garantie Ski ne rembourse pas vos frais de transport (échange de billets de train, etc.)
- La Garantie Ski ne s'applique pas si les remontées mécaniques sont fermées pour d'autres raisons (trop de neige, vents forts ou problèmes techniques). Dans ce cas, nos [conditions générales](#) s'appliquent.

Comment puis-je bénéficier de la Garantie Ski ?

Etape 1

Vérifier le bulletin de neige de votre station sur internet est la première étape pour bénéficier de la Garantie Ski. Rendez-vous sur www.skiinfo.fr 4 ou 5 jours avant votre départ. Sur ce site, vous pourrez consulter le nombre de remontées mécaniques ouvertes dans votre domaine skiable. Si moins d'un tiers des remontées mécaniques sont ouvertes, vous pouvez demander à bénéficier de la Garantie Ski. Veuillez regarder l'enneigement deux jours consécutifs, c'est le meilleur moyen d'être sûr que vous pouvez bénéficier de la garantie.

Par exemple : Si votre séjour débute le 22 décembre 2018, alors vous devez consulter l'enneigement le 17 et 18 décembre. Vous aurez jusqu'au 18 décembre à 23h59 pour remplir le formulaire en ligne. Vous recevrez une réponse de notre part le 19 décembre. Si vous remplissez le formulaire à partir du 19 décembre, il sera trop tard pour bénéficier de la garantie.

VEUILLEZ NOTER : Il est conseillé de consulter le site indiqué ci-dessus. En effet, certains sites web risquent d'afficher des informations incorrectes car ils ne seront pas à jour.

Etape 2

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la garantie, veuillez remplir [ce formulaire](#). Vous ne pourrez pas bénéficier de la Garantie Ski en nous contactant par téléphone ou par e-mail.

Etape 3

Sunweb vérifiera ensuite que votre réservation est bien conforme aux conditions de la Garantie ski. Pour cela, Sunweb contactera directement le domaine skiable concerné afin de vérifier le taux d'ouverture des remontées mécaniques.

Si le bureau des remontées mécaniques confirme que l'ouverture n'atteint pas un tiers du domaine, alors, vous pouvez bénéficier de la garantie !

Vous serez contacté par Sunweb, au plus tard 3 jours avant votre départ, et vous devrez prendre la décision d'accepter ou refuser nos propositions au plus tard 2 jours avant votre départ.

Etape 4

Si votre réservation est conforme à toutes les conditions ci-dessus, Sunweb réservera pour vous un hébergement similaire, dans un domaine où vous pourrez skier ! Sunweb vous informera du nom de l'hébergement dans lequel vous pourrez séjourner. Si le prix de votre nouveau séjour est inférieur au prix du séjour initial, vous serez remboursé de la différence. Si le prix de votre nouveau séjour est supérieur au prix du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence.

Etape 5

Si vous préférez annuler votre séjour, vous serez intégralement remboursé des sommes versées à Sunweb. Attention, si vous avez réservé votre moyen de transport (train, avion), vous ne pourrez pas être remboursé de vos billets.

Veuillez noter : Sunweb se réserve le droit de modifier ces conditions.